

École publique primaire de Nizon PONT-AVEN

COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 20 NOVEMBRE 2018

Présents :

Parents

Mme MICHEL Aurélie
Mme BERNARDINO Rita
Mme BRUNET Tatiana
M GABELLIC Bruno
Mme LE GOFF Christelle
Mme SIMON Perrine
Mme PEZARD Soizic

Enseignants

Mme BELIBI Delphine
Mme EMERY Valérie
Mme LE NOC Fanny
Mme GESTIN Bleuenn
Mme MARX Jennifer (Directrice)

Mairie : Mme DAVID (Adjointe aux affaires scolaires),
Mme PEYNOT (responsable enfance jeunesse)

DDEN : Mme MARC

Excusés :

M LE BRET (Maire),
M LE NY Sébastien, Mme TUDAL Martine (enseignants remplaçants nommés sur l'école)
M QUILLIEN (IEN)
M MACOBELY Julien (parent)
M GUYADER (DDEN)

1 - Installation du conseil d'école

Compte rendu des élections : 154 inscrits, 78 votants, soit 50.65% de participation.

Composition du conseil d'école : le directeur de l'école, qui préside, l'ensemble des maîtres affectés à l'école, le Maire et le conseiller municipal chargé des affaires scolaires, les représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes), le Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN, chargé de veiller aux bonnes conditions de vie des enfants, à l'école et autour de l'école, nommé par l'Inspecteur d'Académie, pour 4 ans), l'Inspecteur de l'Education Nationale et toute autre personne jugée utile par le directeur au vu de l'ordre du jour.

Rôle du conseil d'école : Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école.

Il participe à l'élaboration du projet d'école, fait des suggestions et donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école tel que : les conditions d'intégration des enfants handicapés, les actions pédagogiques entreprises pour atteindre les objectifs nationaux, les activités périscolaires, la restauration scolaire.

Le conseil d'école se réunit au moins trois fois par an.

2- Bilan de la rentrée

A la rentrée 120 élèves étaient inscrits. Depuis 5 élèves sont arrivés ce qui porte l'effectif à 125 élèves. Des inscriptions sont en cours.

Suite à la fermeture de la 6^{ème} classe, l'équipe enseignante a procédé à une nouvelle répartition visant à offrir les meilleures conditions d'apprentissage à l'ensemble des élèves.

Le retour à 4 jours avec de nouveaux horaires sont très satisfaisants du point de vue des enseignements. Les parents présents apprécient le mercredi libéré.

3- Perspectives pour l'année.

Activités sportives : Suivant le programme, les élèves de cycle 3 continuent d'aller au gymnase de Pénanroz les vendredis après-midi.

Tous les élèves de la Grande Section au CM2 auront un cycle piscine.

Les élèves de CE2 et de cycle 3 ont fait de la course d'orientation durant la première période.

Les élèves de cycle 2 auront un cycle vélo au cours du second semestre.

Activités nature et environnement : Des sorties avec Bretagne Vivante sont prévues pour l'ensemble des classes. Ces activités financées par la CCA permettent à l'équipe enseignante d'aborder de manière concrète différents points du programme.

Les élèves de CE2 et de cycle 3 vont participer au projet Jeunes reporters des arts et des sciences avec les élèves et professeurs de sciences du collège de Penanroz.

Activités culturelles : les classes de maternelle iront au **cinéma** dans le cadre du programme école et cinéma et cin'école.

Les classes de la Petite Section au CM2 ont assisté ou assisteront à des **spectacles** au Sterenn.

Le plaisir de **lire** à travers le Prix des Incorruptibles est reconduit pour 5 classes. Chacun aura à se prononcer sur ses choix littéraires à partir d'une sélection nationale adaptée à chaque âge. Le partenariat avec l'association lire et faire lire, dont l'objectif est le *développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants*, continue cette année pour l'ensemble des classes.

Dans le cadre du projet d'école les élèves des cycles 2 et 3 viennent lire des albums dans les classes de maternelle. Les élèves de CE2 et cycle 3 sont allés à la bibliothèque municipale choisir des albums.

Anjela Mevellec, DUMISTE (personne diplômée pour faire des interventions en **musique**) de la CCA interviendra avec l'ensemble des classes pour monter un projet global.

Thierry Le Saux, accompagne les classes de CM dans les apprentissages concernant les **nouvelles technologies de l'information**. Les séances se font désormais à l'école.

Les **chorales** mises en place dans chaque cycle se poursuivent. Les élèves de cycle 2 et 3 participeront à nouveau aux rencontres chorales qui rassemblent plusieurs écoles autour d'un même registre le 25 mai 2019.

Les classes de MS, GS et CP poursuivent l'initiation à la **langue bretonne** avec Léna de l'association Mervent chaque lundi après midi.

Les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont élu des représentants et réalisent des **conseils d'élèves**, lieu de débats, de suggestions, de projets... Une courrier des élèves demandant la pose de filets dans la cours élémentaire a été remis à Mme David, adjointe aux affaires scolaires.

L'ensemble de l'équipe enseignante prépare un projet **cirque** avec l'association des Cirkopathes.

Ces activités ont un coût et ne sont possibles qu'avec le soutien financier de la Municipalité et l'Association des Parents d'Elèves.

4- Compte de la coopérative scolaire - OCCE

Afin de gérer quotidiennement les activités des classes, l'école adhère à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) et a un budget propre. Durant l'année scolaire 2017/2018, le bilan des comptes s'établit comme suit :

Dépenses		Recettes	
Transport	2 438€	Bénéfices ventes (chocolats, photos, pizzas...)	900€
Projets (cinéma, musique, voile, théâtre, cuisine, jardin...)	4 858€	Subvention Mairie	4 000,00€
Cotisations	328€	Subvention APE	6 500,00€
Charges courantes	10,40€		
TOTAL	7 634.40€	TOTAL	11 400€

A ce bilan s'ajoutent 5 000,00€ de factures de transports réglées directement par la Mairie. La facture de la voile a été réglée en septembre et apparaîtra de fait sur l'exercice 2018/2019.

5-Règlement Intérieur

Aucune modification n'est proposée.

Vote du Règlement Intérieur : Unanimité

6- Temps périscolaires

Depuis fin septembre, Mme Peynot remplace Mme Galbakiotis au poste de responsable enfance jeunesse à la Mairie.

La municipalité a souhaité réorganiser le temps périscolaire de fin de journée autour de 3 parcours différents suivant l'âge des enfants, si ils participent à l'aide aux devoirs ou non. Cette nouvelle organisation permet plus de fluidité et un temps plus calme. Des aménagements sont encore à l'étude. Des fruits frais devraient être proposés au goûter 2 fois par semaine.

La facturation de la cantine est maintenant basée sur le QF déclaré par les familles. Les factures sont adressées à la fin de chaque période.

7- Travaux

Depuis le dernier conseil d'école, outre la prise en charge de l'entretien régulier, les services techniques municipaux ont mis en place les salles pour répondre aux nouvelles classes. Ils ont également aménagé l'espace informatique à l'école avec 6 PC reliés au réseau. Le vidéo-portier est maintenant opérationnel. Une clôture bois a été montée au niveau de l'escalier de secours, les marquages des cours ont été refaits.

Travaux à faire :

Reste à changer le tapis à l'entrée de la maternelle, installer des boutons d'alarme intrusion supplémentaires dans la classe maternelle et la cuisine.

8- questions diverses

Mme Marx rappelle qu'il est important de respecter la date de transmission des questions diverses afin de s'assurer que ces sujets aient une réponse la plus précise possible.

Collation : des élèves de classe élémentaire fréquentent la garderie et peuvent avoir plus de 5 heures entre le petit déjeuner et le déjeuner. Dans ces cas il sera possible que les élèves prennent une collation, fournie par les parents, avant 8h30, en lien avec les agents municipaux. Il est rappelé qu'il est primordial que les enfants prennent un petit déjeuner avant l'arrivée à l'école.

Repas : les enfants ont fait remarquer que les quantités pouvaient leur paraître insuffisantes. Lors des repas il y a toujours des restes de légumes, de pain lorsqu'il s'agit de pain complet. Les repas servis à la cantine veillent à l'équilibre alimentaire.

Bonbons : une maman d'élève trouve qu'il y a trop de bonbons distribués à l'école. L'équipe enseignante fait remarquer que ces bonbons sont offerts par les familles lors des anniversaires. Ils ne sont que très rarement consommés sur le temps scolaire ce qui permet à chaque parent de gérer la consommation de sucrerie de ses enfants.

Marseillaise : des parents demandent pourquoi elle n'est pas apprise à l'école. L'équipe enseignante répond que l'hymne national est étudié dans le cadre des programmes qui visent à *Acquérir et partager les valeurs de la République*.

Compte rendu rédigé par Tatiana BRUNET,
Fanny LE NOC, et Jennifer MARX